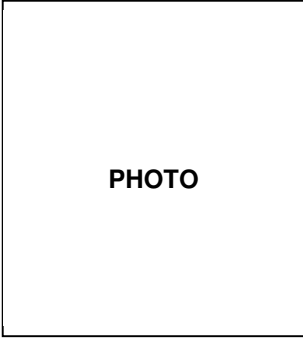




# FICHE INSCRIPTION SAISON 2024 – 2025

INSCRIPTION EN LIGNE SUR [ASMEUDONKARATE.FR](http://ASMEUDONKARATE.FR) – PAIEMENT SECURISE PAR CB/PAYPAL/chèque

RENSEIGNEMENTS DE L'ADHERENT	
A REMPLIR EN MAJUSCULES	
<b>NOM :</b> .....	<b>PRENOM :</b> .....
<b>Né(e) le :</b> .....	
<b>ADRESSE :</b> .....	
<b>CODE POSTAL :</b> .....	<b>VILLE :</b> .....
<b>TEL PORTABLE 1 :</b> .....	<b>PORTABLE 2 :</b> .....
<b>E-MAIL :</b> .....	



DOCUMENTS A FOURNIR	
<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de licence datée et signée
<input type="checkbox"/>	Questionnaire de santé (à télécharger sur <a href="http://amseudonkarate.fr">amseudonkarate.fr</a> )
<input type="checkbox"/>	Une photo d'identité récente (nouveaux adhérents)
<input type="checkbox"/>	Un chèque du montant de l'inscription libellé à l'ordre de : <b>ASM Karaté</b>

<i>Cadre réservé à l'ASM KARATE</i>	
<input type="checkbox"/> P@ss92 :	<b>Montant :</b>
<input type="checkbox"/> Pass' sport :	<b>Montant :</b>
<input type="checkbox"/> CAF/ANCV :	<b>Montant :</b>
<input type="checkbox"/> Espèces :	<b>Montant :</b>
<input type="checkbox"/> Chèque (s) :	<b>Banque :</b>

### TARIFS COTISATIONS inclus 15€ frais de dossier

Catégorie/âge	Nombre	Plein tarif	2 <sup>ème</sup> adhérent même famille (-25%)*	Réduction Pass+/PassSport CAF/ANCV	Montant à payer
Enfant 6 ans *		183 €	137 €		
Enfant -18 ans/Etudiant **		243 €	182 €		
Adultes ***		270 €	202 €		
<b>TOTAL</b>					

\* 1 cours/semaine    \*\* 2 cours/semaine (moins de 14 ans)    \*\*\* 3 cours/semaine (à partir de 14 ans)    \*\*\*\* sur tarif le moins élevé

<p><b>Autorisation de droit à l'image (pour les mineurs)</b> Je soussigné(e) : ..... Père /Mère / Tuteur</p> <p>de l'enfant : ..... <i>Rayer les mentions inutiles</i></p> <p>Autorise la publication sur tous supports des photos représentant mon (mes) enfant(s) prises au cours des activités sportives de la Section KARATE de l'AS Meudonnaise.</p>
---

<p><b>LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.</li> <li>Régler la somme de 37 € TTC (licence : 36,41 € TTC et assurance : 0,59 € TTC).</li> <li>Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.</li> <li>Avoir pris connaissance, au verso ou sur <a href="http://ffkarate.fr">ffkarate.fr</a>, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».</li> </ul>
--

<b>Date</b> .....	<b>Signature</b> .....
-------------------	------------------------

Je suis informé(e) que l'ASM sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion. J'autorise l'ASM à me transmettre des informations (courriers, mails, etc)



## REGLEMENT INTERIEUR

Ne seront acceptés que les adhérents ayant fourni un dossier d'inscription complet :

- ④ La fiche d'inscription
- ④ la demande de licence
- ④ un certificat médical *daté de moins de deux mois*
- ④ le règlement du montant de l'inscription
- ④ une photo d'identité récente pour toute nouvelle inscription

*Dans le cas contraire, l'accès au cours sera interdit le mois suivant la date d'inscription à la section.*

Les adhérents sont tenus de respecter les horaires des cours :

- ④ 9h30 les samedis pour les 6 ans
- ④ 17h30 les mercredis et vendredis pour les 7-9 ans
- ④ 18h30 les mercredis et vendredis pour les 10-13 ans
- ④ 19h15 les lundis et 19h30 les mercredis et vendredis pour les plus de 14 ans et adultes

Les enfants devront être accompagnés jusqu'à la salle et confiés à un responsable de la section KARATE de l'ASM (professeur ou membre du bureau).

Les adhérents devront obligatoirement se changer dans les locaux mis à leur disposition (ne pas venir déjà revêtu de la tenue) et porteront une paire de chaussures de remplacement pour accéder à la salle (claquettes, ...)

Les adhérents sont tenus de respecter les locaux mis à disposition, toute dégradation justifiera une exclusion de la section et d'éventuelles poursuites. De même l'exclusion de la section pourra être retenue pour toute attitude irrespectueuse envers les professeurs et les autres adhérents.